



# Confédération Européenne de Pétanque

COUPE D'EUROPE DES CLUBS (EuroCup)  
SPÉCIFICATION CHAMPIONNAT & RÈGLES

EUROPEAN CUP FOR CLUBS (EuroCup)  
CHAMPIONSHIP SPECIFICATION & RULES

## GENERALITES

### Article 1

La Phase Finale de la Coupe d'Europe des Clubs aura lieu chaque année en un lieu conformément aux règles établies par le Comité exécutif de la CEP.

### Article 2

La Phase Finale de la Coupe d'Europe des Clubs est conçue pour trouver le meilleur club européen parmi les 8 meilleures équipes de Club issues du tour de qualification qui sont seules admises à y participer.

## ORGANISATION

### Article 3

La Fédération organisatrice, choisie par le Comité Exécutif de la CEP, aura la responsabilité de désigner un lieu approprié et un Comité d'Organisation.

### Article 4

Le Comité Exécutif CEP conserve la maîtrise complète de l'événement et nommera un membre du Comité Exécutif de la CEP pour superviser l'organisation.

### Article 5

La Fédération hôte et son Comité d'Organisation doivent soumettre au Comité Exécutif de la CEP les détails de tous les arrangements : hébergement, transports, terrains etc pour approbation.

## GENERAL

### Article 1

The EuroCup Championship will be held each year at a venue and in accordance with the rules established by the CEP Executive Committee.

### Article 2

The EuroCup Championship is designed to find the best European Club and only the top 8 Club Teams from the EuroCup Qualification Round are eligible to participate.

## ORGANISATION

### Article 3

The host Federation, chosen by the CEP Executive Committee, will be responsible for appointing a suitable venue and Organising Committee.

### Article 4

The CEP Executive Committee retains full control of the event and will appoint a member of the CEP Executive Committee to oversee the organisation of the competition.

### Article 5

The host Federation and Organising Committee must submit to the CEP Executive Committee details of all the arrangements: accommodation, transport, terrains etc., for approval.

**Article 6**

Le programme de la compétition devra être élaboré par la Fédération hôte ou par le Comité d'Organisation sur base d'un modèle délivré par le Comité Exécutif de la CEP ou de la Commission Technique de la CEP.

**Article 7**

La Finale de la Coupe d'Europe des Clubs a lieu la 48ème semaine sur 3 jours du vendredi au dimanche.

**Article 8**

L'aire de jeu doit être couverte afin que les conditions météorologiques n'intrompent pas le déroulement des parties.

Il doit y avoir un minimum de 12 terrains suffisamment éclairés (300 lux au niveau du sol), marqués de façon appropriée aux dimensions de 15 x 4 mètres (une tolérance sera autorisé pour des terrains de 13 x 3 mètres) et numérotés.

Le Comité d'organisation doit prévoir une réserve de gravier accessible à proximité de l'aire de jeu et le personnel nécessaire pour arranger ou modifier les terrains si nécessaire.

L'accès aux terrains de jeu est strictement interdit aux spectateurs.

**Article 9**

Le Comité d'Organisation devra prévoir les officiels, ainsi que le matériel nécessaire : tableaux d'affichage, haut-parleurs, table de marque, matériel pour le tirage au sort, connexion internet etc.

**Article 10**

Un espace doit être réservé aux médias avec tables et chaises et une connexion internet.

Un espace spécifique doit être réservé aux spectateurs pour leur permettre de suivre les jeux.

**Article 11**

Le Comité Directeur de la CEP désignera un Directeur de la Compétition pour la table de marque qui sera accompagné par une personne désignée par la Fédération Organisatrice et par le Comité d'Organisation pour assurer le bon fonctionnement de la Finale de la Coupe d'Europe.

**Article 6**

The competition programme should be drawn up by the host Federation or by the Organising Committee based on a model issued by the CEP Executive Committee or Technical Commission.

**Article 7**

The EuroCup Championship will take place in week 48 over three days, from Friday to Sunday.

**Article 8**

The playing area must be covered so that the weather will not interrupt the running of the games.

There must be a minimum of 12 lanes sufficiently well lit (300 lux at ground level), suitably marked out to the dimensions of 15 x 4 metres (a tolerance will be allowed for lanes of 13 x 3 metres) and numbered.

The Organising Committee must arrange for a reserve of gravel to be kept close to the playing area and the necessary personnel to arrange or modify the terrain, if necessary.

Access to the playing areas is strictly forbidden to spectators.

**Article 9**

The Organising Committee must arrange for the necessary officials and the necessary materials: notice board, loud-hailers/ PA system, Control table, Internet Connection etc.

**Article 10**

An area should be made available for the media with tables, chairs and an internet connection.

There should also be a suitable area specifically for spectators to watch the games.

**Article 11**

The CEP Executive Committee will designate a Tournament Director for the Control Table who will be accompanied by a person designated by the host Federation and Organising Committee to assure the good running of the Championship.

**Article 12**

Le drapeau de la CEP devra être mis en première position des drapeaux des nations participantes mis dans l'ordre alphabétique avec celui du pays organisateur.

**Article 13**

La fédération organisatrice ou le Comité d'Organisation doivent faire une bannière (banderole) indiquant la « Nième Coupe d'Europe des Clubs de Pétanque ».

**Article 14**

La publicité autour de la zone de jeu est autorisée sous réserve de la réglementation en vigueur avec la Fédération organisatrice et en concordance de toute convention de parrainage en place avec la CEP à ce moment-là.

**Article 12**

The flag of the CEP will be placed in a premier position along with the flags of the participating Nations in alphabetical order with the National flag of the host Federation.

**Article 13**

The host Federation or Organising Committee must arrange for a banner stating the "n'th European Pétanque Cup for Clubs."

**Article 14**

Advertising around the playing area is permitted subject to the rules and regulations in force with the host Federation and in condition with any sponsorship agreement in place with the CEP at that time.

**COMPETITION****Article 15**

Aucune autre compétition ne peut être organisée sur le lieu de la phase finale de la Coupe d'Europe des Clubs.

**Article 16**

Les règles de jeu doivent être « Le règlement Officiel du jeu de Pétanque » de la FIPJP et toutes les variations instaurées dans ces règles de la Coupe d'Europe des Clubs.

**Article 17**

Chaque équipe peut être constituée de 6 à 8 joueurs dans les conditions suivantes :

- Les équipes de 6 joueurs doivent comprendre au moins 1 joueur du sexe opposé au reste de l'équipe.
- Les équipes de 7 ou 8 joueurs doivent comprendre au moins 2 joueurs du sexe opposé au reste de l'équipe.

**Article 18**

Tous les participants doivent être licenciés au Club qu'ils représentent au moment de la compétition et ne peuvent en aucun cas jouer pour un autre club en cours de compétition.

**COMPETITION****Article 15**

No other competition may take place at the venue during the EuroCup Championship.

**Article 16**

The regulations for play shall be the "Official International Rules of the Game of Pétanque" set by the FIPJP and any variations set out in these "EuroCup Rules".

**Article 17**

Each team can consist of 6-8 players under the following conditions:

- The teams of 6 players must possess at least 1 player of the opposite gender to the rest of the team.
- The teams of 7-8 players must possess at least 2 players of the opposite gender to the rest of the team.

**Article 18**

All the participants must be licensed with the Club that they represent at the time of the competition and may not, under any circumstances, play for another club during the course of the competition.

### **Article 19**

Chaque nation doit nommer un délégué ou coach qui sera chargé d'assurer, en particulier, le comportement des joueurs et qu'ils soient dans une tenue vestimentaire correcte.

Le Délégué/entraîneur doit répondre à toutes les demandes de l'équipe et lorsque nécessaire effectuer les différents tirages au sort.

Le Délégué/coach doit avoir une licence valide.

Pendant tous les jeux, le délégué ou coach doit être avec l'équipe mais uniquement à l'endroit qui lui est attribué par les organisateurs.

Le délégué ou coach doit ne pas se déplacer ou gesticuler pendant que les joueurs pratiquent, en aucun cas, il/elle n'est autorisé sur l'aire de jeu.

À la demande des joueurs, le délégué ou coach est autorisé à donner des conseils à l'équipe à la condition qu'ils ne sortent pas l'équipe de leur implication aux résultats et en ne prenant pas plus de la minute prescrite pour jouer le but ou une boule.

### **Article 20**

Les joueurs d'un même club devront être vêtus d'une tenue uniforme et porter sur la poitrine l'écusson du Club qu'ils représentent

Les Jeans de n'importe quelle couleur sont interdits.

### **Article 21**

Les rencontres de la Phase Finale de la Coupe d'Europe des Clubs se déroulent de la manière suivante :

- La Triplette Mixte rencontre la Triplette Mixte du club adverse et la triplette libre rencontre la triplette libre du club adverse
- La Doublette Mixte rencontre la doublette mixte du club adverse et les deux doublettes libres rencontrent les deux doublettes libres du club adverse

Les joueurs ne peuvent pas être remplacés pendant un match.

### **Article 19**

Each Nation must appoint a delegate or coach who will be responsible for ensuring, in particular, the players conduct and that they are in the correct kit.

The Delegate/Coach must answer any requests for the team and when required carry out the different random draws.

The Delegate/Coach must have a valid licence.

During all games, the delegate or coach must be with the team but only at the place attributed to them by the organisers.

The delegate or coach must not move or gesticulate while the players perform and, in no circumstances, is he/she permitted on the playing area.

At the request of the players the delegate or coach is permitted to give advice to the team on condition that they do not call out to the team or their involvement results in the team taking more than the prescribed 1 minute to play the jack or a boule.

### **Article 20**

The players of each Club must wear clean and tidy matching team strip which will include their Club badge on their chest.

Jeans of any colour are forbidden.

### **Article 21**

The meetings of EuroCup Championship will take place in the following manner:

- The Mixed triples meets the Mixed triples of the opposing club and the Open triples meets the Open triples of the opposing club.
- The Mixed doubles meets the Mixed doubles from the opposing club and the two Open doubles meet the two Open doubles of the opposing club.

Players may not be changed during a game.

**Article 22**

1 point est donné à chaque partie gagnée, de telle sorte qu'une rencontre peut être gagnée 5 :0, 4 :1 ou 3 :2

Toutes les parties se jouent en 13 points.

1 point est attribué à chaque rencontre gagnée.

Toutes les équipes doivent jouer toutes leurs parties, car les résultats deviennent importants en cas d'égalité.

**Article 23**

Un tirage au sort pour le Championnat aura lieu le matin du premier jour de la compétition. Il sera réalisé en présence des représentants des clubs qualifiés.

Selon l'ordre établi dans le tirage, les clubs qualifiés recevront dans leur groupe, une case de A1 à A4 ou B1 à B4 qui va déterminer le groupe et leur ordre de jeu.

L'ordre de jeu des 2 groupes sera :

Tour 1 : 1 v 2 et 3 v 4

Tour 2 : 1 v 3 et 2 v 4

Tour 3 : 1 v 4 et 2 v 3

la formule suivante sera appliquée pour déterminer les résultats :

Le nombre de points de rencontre

et si deux ou plusieurs équipes sont à égalité

les points de matchs entre les équipes à égalité

La différence de points entre les équipes à égalité

La différence de points entre toutes les équipes du groupe

Les deux meilleures équipes de chaque groupe joueront ensuite la finale dans l'ordre suivant :

Vainqueur du Groupe A v Finaliste du Groupe B

vainqueur Groupe B v Finaliste du Groupe A

Les gagnants de ces jeux se rencontrent pour désigner le Champion.

**Article 22**

1 point is given for each Game won, so a meeting can be won 5:0, 4:1 or 3:2.

All games are played to 13 points.

1 point is given for each Meeting won.

All the teams must play all of their games, as the results may prove important in a case of equal results.

**Article 23**

A random draw for the Championship will take place on the morning of the first day of the competition. It will be conducted in the presence of the representatives of the qualified Clubs.

In the order established in the draw, the qualified clubs will, in their turn, draw a letter A1 to A4 or B1 to B4 which will determine the group and their order of play.

Order of play for both groups will be:

Round 1: 1 v 2 and 3 v 4

Round 2: 1 v 3 and 2 v 4

Round 3: 1 v 4 and 2 v 3

The following formula will be applied to decide the results:

Number of Meeting Points

and if two or more teams are tied:

Game Points between the tied teams.

Points Difference between the tied teams.

Points Difference between all the teams in the group.

The top two teams from each group will then play in the finals in the following order:

Winner Group A v Runner up Group B

Winner Group B v Runner up Group A

The winners from these games will play to decide the Champions.

**ARBITRAGE****Article 24**

Le Comité Exécutif de la CEP, en accord avec la Fédération organisatrice, désignera un Arbitre International pour la Phase Finale de la Coupe d'Europe des Clubs.

**UMPIRING****Article 24**

The CEP Executive Committee, with the agreement of the host Federation, will designate an International Umpire for the EuroCup Championship.

**Article 25**

L'arbitre de l'événement doit vérifier les licences des joueurs et des entraîneurs pour assurer qu'elles sont valides et conformes à ces règles.

**Article 26**

L'arbitre de l'événement est responsable de l'application du « Règlement Officiel du Jeu de Pétanque » fixé par la FIPJP et des variations instaurées dans les présentes règles de la Coupe d'Europe des Clubs.

**JURY****Article 27**

Tous les cas non prévus par le règlement sont soumis à l'Arbitre, qui peut renvoyer l'affaire au jury de la compétition. Ce jury est composé d'un représentant officiel désigné par le Comité Exécutif de la CEP, un membre de la Fédération organisatrice (à l'exception de son président) et un membre du Comité d'Organisation, dont l'un sera désigné comme Président du Jury.

Dans le cas d'un vote partagé, le Président du Jury a voix prépondérante.

Les décisions prises par le Jury sont sans appel.

**JURY****Article 25**

The umpire for the event must check the licences of the players and coaches to ensure they are valid and in accordance with these rules.

**Article 26**

The umpire for the event is responsible for enforcing the "Official International Rules of the Game of Pétanque" set by the FIPJP and any variations set out in these "EuroCup Rules".

**Article 27**

Any case not provided for in the rules is submitted to the Umpire, who can refer it to the competition's Jury. This Jury comprises of the official representative designated by the CEP Executive Committee, a member of the host Federation (apart from its President) and a member of the Organising Committee, one of whom will be designated as President of the Jury.

In the case of a split vote, the President of the Jury has the casting vote. The decisions taken by the Jury are without appeal.

**RECOMPENSES****Article 28**

Le Comité d'Organisation devra récompenser les 4 équipes des clubs finalistes de du championnat avec des coupes. La liste de ces prix sera soumise à l'appréciation du représentant officiel de la CEP.

Cette dotation en prix devra comprendre au minimum :

- Des trophées ou coupes destinés aux Clubs
- Des médailles ou autres souvenirs pour tous les participants
- Des fanions ou médailles pour les délégués des équipes, pour les arbitres et les délégués officiels de la CEP

D'autres récompenses peuvent être prévues, elles sont laissées à l'initiative du Comité d'Organisation.

**REWARDS****Article 28**

The Organising Committee will present the four finalist Club teams of the Championship with Cups. The list of these prizes will be submitted to the official representative of the CEP for approval.

This prize will be expected to be the minimum of:

- Trophies or cups destined for the Clubs.
- Medals or other souvenirs for all the participants.
- Flags or medals for the delegates of the teams, for the umpires and the official delegates of the CEP.

Other rewards can be arranged, they will be left to the initiative of the Organising Committee.

**Article 29**

Le Comité Exécutif de la CEP récompensera les quatre équipes des clubs finalistes du championnat avec des Médailles et des "Maillots de la CEP » seront destinés aux Champions .

**Article 29**

The CEP Executive Committee will present the four finalist Club teams of the Championship with Medals and "CEP Championship shirts" for the Champions .

**FINANCEMENT****Article 30**

Tous les clubs participant et leurs supporters supportent eux-mêmes leurs frais de voyage, d'hébergement et restauration.

La Fédération Organisatrice doit être prête pour aider à cette organisation et l'hébergement des équipes visiteuses et supporters, le Comité Exécutif de la CEP, le Directeur de la Compétition et l'Arbitre.

Toutefois, les organisateurs doivent veiller à ce que l'hôtel et les frais des repas ne soient pas excessifs, tout en essayant de donner la préférence aux réservations de groupe.

**Article 31**

La Fédération organisatrice est responsable pour les dépenses de l'organisation.

La CEP est responsable pour les dépenses du Directeur de la Compétition et dépenses/coûts de l'Arbitre.

**Article 32**

Pendant le championnat, la Fédération Organisatrice ou le Comité d'Organisation doit fournir, à ses frais, les transports nécessaires par navette des participants et officiels du lieu de compétition aux hôtels et des hôtels au lieu de la compétition.

**Article 33**

Toutes les ressources, subventions, diverses recettes (entrées, programmes, stands de rafraîchissements, etc...) resteront acquis à la Fédération Organisatrice.

**FINANCING****Article 30**

All participating clubs and their supporters are responsible for their own travelling expenses, accommodation and food.

The host Federation must be prepared to help with the organisation of the accommodation for the visiting teams and supporters, the CEP Executive Committee, the Tournament Director and Umpire.

However, the organisers must see to it that the hotel and meal costs are not excessive, whilst trying to give preference to group bookings.

**Article 31**

The host Federation is responsible for the expenses of the organisation.

The CEP is responsible for the expenses of the Tournament Director and the expenses/costs for the Umpire.

**Article 32**

During the Championship, the host Federation or Organising Committee must provide, at their expense, the necessary transport to shuttle the participants and officials from and to the hotels and the competition venue.

**Article 33**

All subsidies, grants, diverse receipts (entries, programmes, refreshment stands, etc.) will remain acquired by the host Federation.

**Article 34**

Le Président de la CEP, ainsi que le Président de la Fédération Organisatrice peuvent suggérer ou proposer que les officiels qui n'étaient pas prévus initialement, soient inclus dans toute liste de personnalités.

**Article 35**

Un budget de 5500€ est attribué à la phase Finale de la Coupe d'Europe des Clubs par le Comité Exécutif de la CEP chaque année, selon le barème suivant :

- 2000€ pour la Fédération Organisatrice du championnat.
- 2500€ de prix en argent.
- 1000€ prix pour les récompenses (coupes, etc...).

**Article 34**

The CEP President as well as the host Federation's President may suggest or propose that officials who were not foreseen originally, be included in any guest-list.

**Article 35**

A budget of 5500€ be assigned to the EuroCup by the CEP Executive Committee each year, according to the following scale:

- 2000€ for the organising Federation of the Championship.
- 2500€ prize money.
- 1000€ prize in the form of reward (cup etc.).

**PROTOCOLE****Article 36****Présentation des équipes :**

Le drapeau Européen ou de la CEP suivi par les Arbitres conduira le défilé;

- placées dans l'ordre alphabétique, les huit nations précédées de leur drapeau national et d'un panneau au nom de leur pays défilent sur l'aire de jeu et seront alignées afin d'être présentées aux spectateurs, officiels et invités.
- Le Président de la CEP proclamera officiellement le début de la compétition
- Le serment sur l'honneur du joueur ainsi que le serment sur l'honneur de l'Arbitre sera lu en français et en anglais par un représentant de chaque catégorie.
- L'hymne Européen, ainsi que l'hymne national de la Fédération Organisatrice clôtureront la présentation des équipes.

**PROTOCOL****Article 36****Presentation of the Teams:**

The European or CEP Flag followed by the Umpires will lead the parade;

- In alphabetical order, the eight nations preceded by their national flag and a board with their country's name will parade onto the playing area and line up in order to be presented to the spectators, officials and guests.
- The CEP President will officially declare the Championship "Open".
- The Player's oath as well as the Umpire's oath will be read in French and in English by a representative of each category.
- The European anthem as well as the host Federation's national anthem will close the teams' presentation.



**Article 37****Présentation des équipes pour la finale :**

Les joueurs des équipes finalistes entreront dans les terrains de jeu, suivis par l'Arbitre officiel, et se placeront en face de la tribune d'honneur pour être présentés, par nom, aux officiels et spectateurs. Après quoi, les deux buts seront lancés par le Président de la CEP et une personnalité qui aura été désignée.

**Article 38****Cérémonie de Clôture :**

A la fin de la Finale, les représentants des équipes de la Finale sera l'occasion se rassembleront en faisant face à la tribune d'honneur pour prendre leur place sur le podium.

Le Président de la CEP, accompagné par le Président du Comité d'Organisation et le Président de la Fédération Organisatrice, présentera les récompenses officielles.

Après la cérémonie de remise des médailles, l'hymne national du Club "Champion d'Europe" sera joué et le drapeau de sa nation sera hissé.

**Article 39****Banquet de clôture :**

L'organisation du banquet de clôture est laissée à l'initiative du Comité d'organisation. Si ce banquet est organisé, il sera nécessaire qu'il ait lieu le soir, après la remise des récompenses, de manière à ne pas entraver le retour des participants.

**Article 37****Presentation of the teams for the final:**

The finalist teams will enter the terrains of play, followed by the official umpire, and will place themselves facing the rostrum of honour to be presented, by name, to the officials and to the spectators. After which, the two jacks will be thrown by the CEP President and a personality that will have been designated.

**Article 38****Closing Ceremony:**

At the end of the Final, the representatives of the teams in the Final will gather to face the rostrum of honour to take their place on the podium provided.

The CEP President, accompanied by the President of the Organising Committee and the President of the host Federation, will present to them the official rewards.

After the ceremony of presentation of the medals, the anthem of the Club who are "EuroCup Champions" will be played and the flag of their nation hoisted.

**Article 39****Closing Banquet:**

The organisation of the Closing Banquet is left to the initiative of the Organising Committee. If this banquet is organised, it will be necessary for it to take place the evening after the presentation of rewards, so as not to impede the return home of the participants.